

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 16 janvier 2026

22 projets lauréats soutenus à hauteur de 6,8 millions d'euros en Occitanie par la mesure « Territoires d'industrie en transition écologique » du Fonds Vert

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, annonce que 22 projets lauréats ont été sélectionnés en région Occitanie, en 2024 et 2025, par l'État, dans le cadre de la mesure « Territoires d'industrie en transition écologique » du Fonds Vert.

Cette mesure, soutenue par l'ADEME, a pour objectif d'accompagner, notamment financièrement ces entreprises sur les Territoires d'industrie, afin de les accompagner dans l'accélération de la transition écologique et de les aider à repenser leurs modes de production pour les rendre plus durables.

Les 22 projets lauréats reçoivent ainsi un soutien financier de l'État de 6,8 millions d'euros, sur un montant total d'investissements de près de 162 millions d'euros.

Exemples de lauréats :

- **pour la filière agroalimentaire :** Fromagers de Lozère (Territoire d'industrie « Nord Lozère », Lozère). L'entreprise Fromagers de Lozère collecte et transforme de façon artisanale du lait de vache et de brebis en produits laitiers. Le projet vise la reprise et l'aménagement d'une ancienne fromagerie industrielle en friche afin d'augmenter la production via un process durable et vertueux. En partenariat avec les agriculteurs du territoire, le projet conforte ainsi l'économie locale ;
- **pour la filière de l'économie circulaire :** Metamo (Territoire d'industrie « Grand Auch Astarac », Gers). L'entreprise Metamo va développer une unité de reconditionnement d'éléments métalliques intégrant cabine de sablage et tunnel de grenaillage, ainsi que la traçabilité des éléments.

« Je tiens à féliciter ces vingt-deux entreprises occitanes qui ont fait le choix d'investir et de projeter leurs stratégies dans la transition écologique. Avec l'appui de l'ADEME, ces projets lauréats témoignent également de l'engagement des Territoires d'industrie dans le verdissement de notre tissu industriel. Ils contribuent ainsi concrètement à la dynamique collective de transition écologique et de décarbonation portée l'État. », Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie.

BENEFICIAIRE	TERRITOIRE D'INDUSTRIE	LOCALISATION	
CHABOT DELRIEU ASSOCIES	Grand Narbonne	Narbonne	11
FRAMACOLD	Castres – Revel – Castelnaudary	Castelnaudary	11

BENEFICIAIRE	TERRITOIRE D'INDUSTRIE	LOCALISATION	
JPM GROUP	Aurillac – Figeac – Rodez	Naucelle	12
LISI AEROSPACE	Aurillac – Figeac – Rodez	La Rouquette	12
BRICAFEU	Comminges Nestes	Estadens	31
TEXIPRO	Castres – Revel – Castelnaudary	Revel	31
VIRGOCOOP	Comminges – Nestes	Blajan	31
GERS DISTRIBUTION	Grand Auch Astarac	Auch	32
METAMO	Grand Auch Astarac	Auch	32
PÊCHERIES OCCITANES	Béziers – Sète	Frontignan	34
TRAITEUR DU VAL DE CÈRE	Aurillac – Figeac – Rodez	Gagnac-sur-Cère	46
FROMAGERS DE LOZÈRE	Nord Lozère	Le Malzieu	48
ORLHAC	Nord Lozère	Saint-Chély-d'Apcher	48
CIERGERIE DE LOURDES	Lacq – Pau – Tarbes	Lourdes	65
EO8	Comminges Nestes	Lannemezan	65
GEOVIA	Lacq – Pau – Tarbes	Vic-en-Bigorre	65
MARELHA	Comminges Nestes	Sarrancolin	65
MITJAVILA	Pyrénées-Orientales	Rivesaltes	66
STERIMED	Pyrénées-Orientales	Amélie-les-Bains	66
ACTI GROUP	Tarn Nord	Blaye-les-Mines	81
BR CONDITIONNEMENT	Castres – Revel – Castelnaudary	Soual	81
GSR MANAGER	Tarn Nord	Gaillac	81

À propos de la mesure « Territoires d'industrie en transition écologique » du Fonds Vert :

- **L'accélération de la transition écologique et la réindustrialisation de la France, priorités nationales** : elles passent par une relocalisation des chaînes de valeur, un développement de méthodes industrielles nouvelles (recyclage, matériaux et textiles biosourcés, nouvelles mobilités, énergies renouvelables, etc.), en vue de produire les biens et services nécessaires à la décarbonation, à la protection de l'environnement et à une gestion optimale des ressources (foncier, eau, matière...), au renforcement de la souveraineté nationale et à la création d'emplois, au bénéfice de la cohésion sociale et territoriale.
- **La stratégie nationale en matière de réindustrialisation et la loi Industrie Verte vise à faire de la France la championne de la réindustrialisation en Europe**, en développant à la fois les nouvelles filières de demain et en travaillant sur la transition écologique des filières industrielles déjà présentes sur le territoire. Cet objectif s'inscrit dans la politique de planification écologique avec des cibles fixées en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-55 % en 2030 par rapport à 1990), d'adaptation aux conséquences du changement climatique, de préservation et de restauration de la biodiversité (1,4 million d'hectares à restaurer), de préservation des ressources (-10 % de consommation d'eau) et de réduction des pollutions qui impactent la santé.

- **L'atteinte de ces objectifs de réindustrialisation et de planification écologique passe par un renforcement de la territorialisation.** Les collectivités territoriales ont en effet un rôle clé à jouer, de par leurs compétences, leur connaissance des enjeux du territoire et leur proximité avec les acteurs industriels, pour soutenir et développer des systèmes productifs durables, que ce soit en accompagnant la structuration de filières locales, en travaillant sur l'adéquation entre les besoins en compétences et l'offre de formation, en développant de nouveaux modèles d'économie circulaire, en apportant une réponse en termes de logement et de cadre de vie, etc.
- Dans cette optique, le Gouvernement a annoncé la relance et le renforcement du programme Territoires d'industrie pour la période 2023-2027, avec de nouveaux moyens (animation, ingénierie et financement de projets) et des priorités renouvelées (compétences, innovation, transition écologique et foncier), comprenant notamment la présente mesure du Fonds Vert.

CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 21 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)

Carte des lauréats de la mesure « Territoires d'industrie en transition écologique (TITE) » du Fonds Vert

